

“ Développement de l’Industrie Créative et Réduction du Chômage des Jeunes au Cameroun : une Approche par la Matrice de Comptabilité Sociale ”

Christian Lambert NGUENA *

ARTICLE POUR PUBLICATION A:

La 7ème Conférence Africaine sur la Population

Thème : Dividende démographique en Afrique : Perspective, opportunités et défis.

Sous-thème : Population et développement.

Gauteng - Afrique du Sud ; du 30 novembre au 4 décembre 2015

Résumé:

Dans un contexte de chômage des jeunes élevé, cet article examine et mesure l’importance du développement de l’industrie créative dans la lutte contre le chômage des jeunes au Cameroun. L’on a effectué une analyse qualitative et quantitative du marché du travail des jeunes, ainsi que de la matrice de comptabilité sociale du Cameroun que l’on a construit au préalable, complétée par petite enquête. Les résultats de cette analyse ont conduits à des recommandations de politique pour le développement de l’industrie créative au Cameroun qui, en revêtant un aspect multidimensionnel, contribuerait davantage à résorber une bonne partie de ce chômage.

Mots clés: Chômage des jeunes ; Industrie créative ; Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) ; Marché du travail.

JEL Classification: H00 ; J21 ; J23 ; Z19.

Abstract:

The aim of this article is to examine and measure the importance of the development of the creative industry in the fight against youth unemployment in Cameroon. To achieve this assignment we conducted a quantitative and qualitative analysis of youth labor market and an analysis of the social accounting matrix of Cameroon that we constructed supplemented by a small survey. This analysis allowed us to highlight the fact that youth are most affected by unemployment and to present policy recommendations for the development of the creative industry of Cameroon which, with its multidimensional aspect, could contribute more to absorb much of youth unemployment than now.

Key word: Youth unemployment; Creative industry; Social Accounting Matrix (SAM); Labor market.

INTRODUCTION

Le BIT¹ (2012) en remarquant qu’en 2012 près de 75 millions de jeunes dans le monde et en Afrique en particulier ont des problèmes liés à l’emploi (n’ont jamais travaillé en majorité ou sont prisonniers d’emplois peu productifs, informels et sans sécurité), affirme qu’il est

* Chercheur au REMA (Recherche en Micro et Macro Economie Appliquée) et au CERE (Centre d’Etude et de Recherche en Economie et Gestion). ✉: nguenta@aaye.org. ©. Remerciements au referee anonyme ; Toutefois l’auteur reste le seul responsable du contenu et des erreurs qui peuvent subsister dans le texte.

¹ Bureau International du Travail.

impératif d'agir. La quasi-totalité des institutions internationales sont unanimes sur cette question. Pour ce qui est de l'Afrique, tout récemment Soucat et al. (2013) a souligné l'importance d'adresser ce problème à travers la proposition d'un programme d'accélération des actions de la BAD² dans ce sens.

Sortant d'une sévère crise économique depuis les années 80, le Cameroun a enfin repris le chemin de la croissance suite à l'application des recommandations des institutions financières de Bretton Woods. En effet le taux de croissance oscille autour de 5% depuis les années 1996 contre un taux négatif avant ces années. Cependant l'observation à priori de l'évolution des statistiques mettent en avant le fait que ces améliorations sur le plan macroéconomique ne se sont pas traduites par une réduction du chômage des jeunes en particulier et partant de la pauvreté. La stagnation du niveau de pauvreté au Cameroun autour de 40% selon l'INS³ s'expliquerait par la faible productivité du travail et le sous-emploi de la population active. La jeunesse constituant la majeure partie de la population nationale (70%), est la couche sociale la plus touchée par cette situation selon l'INS (En 2010, cette couche sociale souffre d'un taux de chômage au sens du BIT⁴ de 6,4% et un taux d'activité⁵ de 59,3% contre respectivement 5,7% et 87% pour les adultes). Le passage de l'école à la vie active y est en effet difficile ; l'employabilité après éducation, formation et/ou qualification n'est pas toujours au rendez-vous⁶. Cette faible employabilité des jeunes montre que la spécialisation absolue de l'économie Camerounaise aux secteurs d'activité traditionnels classiques (primaires, secondaires et tertiaires) s'avère inefficace; Ceci ouvre sur la nécessité pour le gouvernement à rechercher une alternative.

² Banque Africaine de Développement.

³ Institut National de la Statistique.

⁴ Il est à noter que la faiblesse de ce taux est justifiée par la définition du chômage au sens du BIT qui ne prend pas en compte les chômeurs découragés et par conséquent ne saisit pas la réalité dans les pays en développement dont le Cameroun.

⁵ Taux d'activité : Rapport de la population active à la population en âge de travailler.

⁶ Ceci malgré des initiatives gouvernementales pour encourager l'insertion socioprofessionnelle des jeunes telles que la mise sur pied d'un ensemble de programmes et structures à savoir le Pajer-U (Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine), la SNI (Société Nationale d'Investissement), le PIASSI (Programme Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel), le FNE (Fond National de l'Emploi) et la Banque des PME.

En adoptant une approche sectorielle en termes de contribution au PIB⁷ et de résorption du chômage, nous constatons que les contributions des secteurs primaires et secondaires sont jusqu'aujourd'hui toujours en deçà des attentes ; Ceci malgré le fait que l'orientation politique général du Cameroun d'un point de vue économique a toujours eu plus d'attention à ces deux secteurs en comparaison au secteur tertiaire. En effet le DSRP⁸ qui a guidé la politique économique Camerounaise avant le DSCE⁹ ne prévoyait pas le développement de secteurs nouveaux tel que l'industrie créative. Pourtant l'industrie créative, définie comme l'ensemble des activités «*dans lesquelles le produit ou le service inclut une contribution essentielle de type artistique ou créatif, et qui sont habituellement porteurs de valeur culturelle, artistique ou de loisir* » (Barrère, 2006), s'est avérée plus productive en terme de potentiel et d'effectivité par rapport aux autres activités bénéficiant pourtant jusque-là de plus sinon toute l'attention des pouvoirs publics. Ce qui justifie l'intérêt grandissant que lui porte la plus part des états dans le monde. De plus cette catégorie d'activité, en présentant un aspect spécifique pouvant permettre de combiner pratique et loisir, constituerait un potentiel non négligeable pour faciliter l'entrée des jeunes en particulier dans le monde du travail; Ceci peut en théorie justifier le fait qu'elle ait attiré un intérêt grandissant et connu ces derniers temps un essor considérable comme phénomène économique et social dans le monde. Ceci devrait servir d'exemple pour le Cameroun où le niveau de développement effectif de ce type d'activités est bien en deçà de son potentiel. En effet, les activités créatives les plus en vue en termes de niveau de pratique et de résultat obtenu à savoir le sport (le football en particulier), la musique et le tourisme souffrent encore d'une exploitation en deçà de leur potentiel.

C'est certainement dans cette optique que l'Etat Camerounais en passant du DSRP au DSCE en 2010 a accordé une plus grande attention aux activités créatives que par le passé. Ce

⁷ Produit Intérieur Brut.

⁸ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté couvrant la période 2003-2010.

⁹ Document de Stratégie pour le Croissance et l'Emploi couvrant la période 2010-2020.

DSCE, à la base de la vision 2035 pour l'atteinte de l'émergence économique, marque non seulement la volonté politique mais aussi comporte des plans d'action concrets pour le développement de l'industrie créative. En effet le passage d'un plan de réduction de la pauvreté pour un plan pour la croissance et l'emploi a été à la base de nouvelles lois pour le développement de l'industrie créative à travers la promotion et la professionnalisation des activités créatives. Nous pouvons citer sommairement à titre d'exemples la Loi N° 2011/018 du 15 juillet 2011 relative à l'organisation des activités physiques et sportives à la base du lancement du PNDIS¹⁰ qui met un accent sur la professionnalisation du sport, la professionnalisation de l'industrie artistique matérialisée par la création d'une Direction du développement et de la promotion des arts au Ministère de la Culture en 2011 ainsi que le développement de l'activité touristique à travers entre autres la création tout dernièrement du CST (Compte Satellite du Tourisme).

A la suite de cette présentation sommaire, nous sommes en droit de nous demander comment l'industrie créative pourrait aider à réduire le chômage des jeunes au Cameroun pour. L'analyse à laquelle renvoie ce questionnement a une contribution certaine à la littérature scientifique et revêt globalement un triple intérêt : Premièrement cette analyse est pionnière en ce sens qu'il n'existe pas à l'heure actuelle des travaux scientifiques appliqués au contexte Africain avec la même problématique ; Deuxièmement elle est basée sur des données provenant de l'INS et donc proches de la réalité complétées par des données issue d'une enquête que nous avons mené ; Troisièmement elle permet de recommander et/ou de vérifier la légitimité de ce choix gouvernemental.

Pour répondre à ce questionnement il est présenté dans un premier temps un aperçu évolutif du marché du travail des jeunes au Cameroun sous tous ses aspects ; Ensuite l'accent est mis sur la contribution générale et évolutive des activités créatives au PIB et à la réduction du

¹⁰ Programme National de Développement des Infrastructures Sportives instauré en 2011 pour 5 ans prévisionnel.

chômage des jeunes ainsi que la présentation des politiques de développement de l'industrie créative mises en œuvre par le gouvernement; Enfin sur la base d'une enquête qualitative et de l'analyse quantitative de la MCS, il sera question de faire la lumière sur l'aspect multidimensionnel des activités créatives (notamment ses liens avec la planification urbaine, la migration, la classe sociale, de la technologie, le tourisme, la protection sociale et/ou l'éducation) et son impact sur le chômage des jeunes.

1. ANALYSE EVOLUTIVE DU MARCHE DU TRAVAIL DES JEUNES AU CAMEROUN:

Le Cameroun a connu une légère embellie en terme de croissance économique suite à l'application des recommandations des institutions de Bretton Woods qui ont mené en 2006 à l'atteinte du point d'achèvement PPTE¹¹ et la relance des matières premières les deux années qui ont suivi. Cependant cette croissance reste fragile tant dans sa stabilité dynamique que dans ses effets attendus sur l'amélioration des conditions de vie alors que le Pays est confronté à l'arrivée sur le marché du travail d'une population active de plus en plus nombreuse (doublant pratiquement tous les 25/30 ans selon l'INS). Cette croissance démographique se caractérise par une forte proportion de jeunes qui génère une importante main d'œuvre que le système ne peut actuellement contenir et qui de ce fait, est contrainte de se recycler dans des activités informelles, mal rémunérées et sans adéquation avec leur formation.

La référence sur l'étude de l'emploi demeure l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI), réalisée en 2005 et en 2011 qui a le mérite d'être la première opération d'envergure nationale depuis les années d'indépendance en ce qui concerne la situation de l'emploi au Cameroun. Les différents rapports publiés dans le cadre de cette enquête ont mis en exergue les dysfonctionnements du marché du travail en le décrivant comme : un marché segmenté

¹¹ Pays Pauvre et Très Endette.

(formel opposé à l'informel, urbain opposé au rural) où les jeunes sont les plus touchés par le chômage. Cette enquête révèle qu'outre le principal problème de chômage qui touche environ 14% des actifs en zone urbaine, le sous-emploi est aussi préoccupant ; En effet selon l'INS (2011), globalement les 70,6% des actifs et spécifiquement 68,3% chez les hommes et 83,8% chez les femmes sont sous-employés.

Pour apprécier le marché du travail des jeunes au Cameroun, il est donc présenté ici l'évolution des différents agrégats et caractéristiques phares.

1.1. Taux de chômage:

Au sens du BIT, est chômeur toute personne n'ayant pas exercé une activité économique ne serait-ce qu'une heure durant les quatre dernières semaines. Cependant cette définition du BIT ne permet pas une appréciation optimale de la situation des jeunes sur le marché du travail.

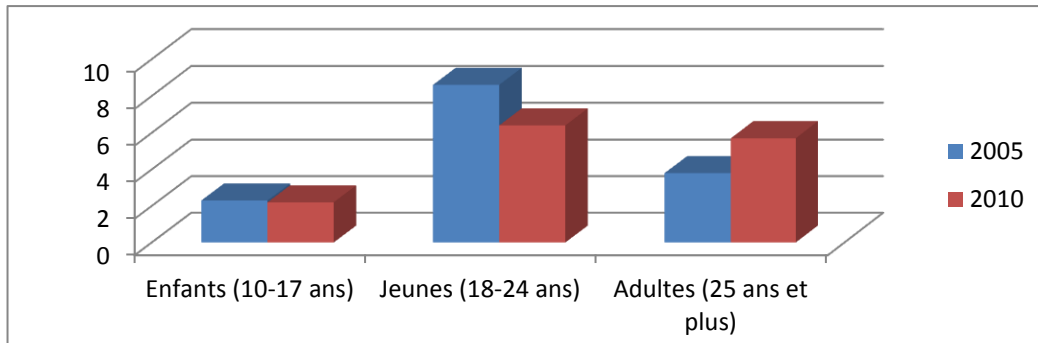
Au sens élargi, c'est la catégorie des personnes sans emploi qui n'ont pas cherché du travail au cours des deux dernières semaines mais qui sont prêtes à accepter un emploi si elles en trouvent. Phénomène essentiellement urbain, il touche en grande partie les jeunes, notamment les femmes (7%). Une étude menée concomitamment par l'université de Laval et la direction de la statistique et de la comptabilité nationale en 1995 sur la « scolarisation au Cameroun » ressort le fait que 67% des chômeurs ont moins de 30 ans. De même en 2011, le taux d'activité des jeunes était de 59,3% contre 88,7% pour les non-jeunes. Au niveau régional, les deux grandes métropoles qui sont les régions les plus urbanisées du pays réalisent les taux de chômage les plus élevés se situant à 25,6% et 21,5% respectivement pour Douala et Yaoundé.

1.1.1. Taux de chômage selon l'âge :

Une analyse du phénomène de chômage selon l'âge des individus fait apparaître que les chômeurs sont pour la plupart des jeunes adultes dont l'âge moyen est de 27 ans. Cet âge moyen varie très peu selon le sexe des chômeurs. Il est d'environ 28 ans et 26 ans

respectivement chez les hommes et les femmes avec un écart d'âge légèrement plus grand entre le milieu urbain et rural.

Figure 1: Evolution du taux de chômage (au sens du BIT) en fonction de l'âge.



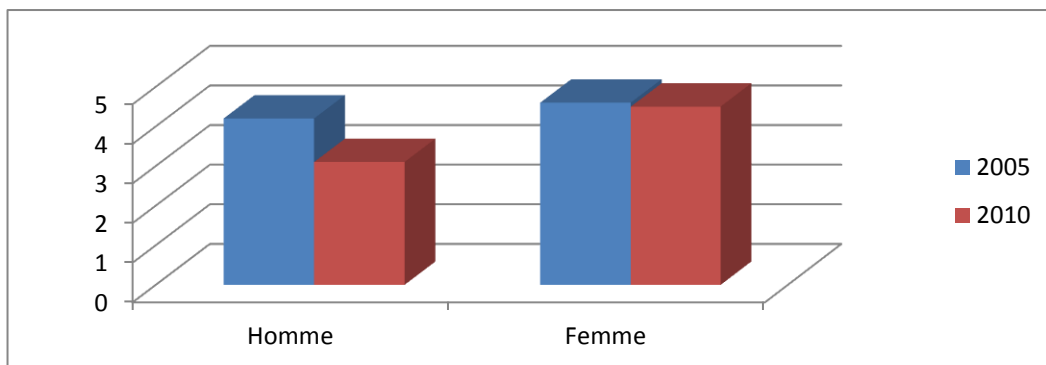
Source : Calculs de l'auteur à base des données de l'INS.

En observant le graphique si dessus, nous remarquons que les agents économiques de tranche d'âge comprise entre 18 et 24 ans sont les plus touchés par le chômage. Il existe donc un réel problème de chômage des jeunes au Cameroun.

1.1.2. Taux de chômage selon le sexe :

Au Cameroun, les femmes sont les plus touchés par le chômage comparativement aux hommes comme le montre le graphique ci-dessous.

Figure 2: Evolution du taux de chômage en fonction du sexe.



Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'INS.

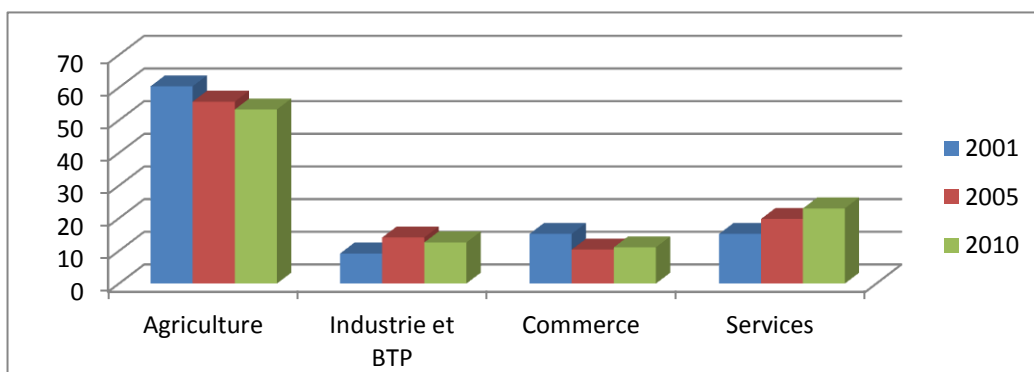
1.2. Distribution de la main-d'œuvre:

Sur l'ensemble de la population Camerounaise en âge de travailler en 2011, 3,9 millions sont des personnes inactives (n'ont pas d'emploi et n'en recherchent pas), soit 31% de la population totale. Les deux principaux groupes d'inactifs sont constitués des jeunes en cours de scolarisation (66,6% globalement; 72,3% en milieu urbain et 60,2% en milieu rural) et des femmes au foyer (14,1%). La proportion de personnes inactives à cause d'une maladie de longue durée est de 8% et celle des retraités est de 2,1%. Toutefois les femmes au foyer et les malades de longue durée sont plus présents en milieu rural, respectivement 17,4% et 11,2%.

1.2.1. La répartition par activité économique / secteur.

Le graphique ci-dessous présente le taux d'emploi par secteur d'activité. En l'observant, nous remarquons que le secteur agricole est le secteur qui emploie le plus au Cameroun sur une période de 2001 à 2010. Il est suivi du secteur des services. La structure de production de l'économie peut expliquer cette répartition de niveau d'emploi ; En effet le secteur agricole prend le pas sur les autres secteurs car le niveau d'industrialisation est très bas et l'industrie créative encore embryonnaire. En termes de saturation nous pouvons donc déduire de ce constat que les secteurs de commerce, d'industrie et de services qui comprennent l'industrie créative possèdent un potentiel de développement et donc d'emploi par rapport au secteur agricole.

Figure 3: Taux d'emploi par secteur d'activité économique.



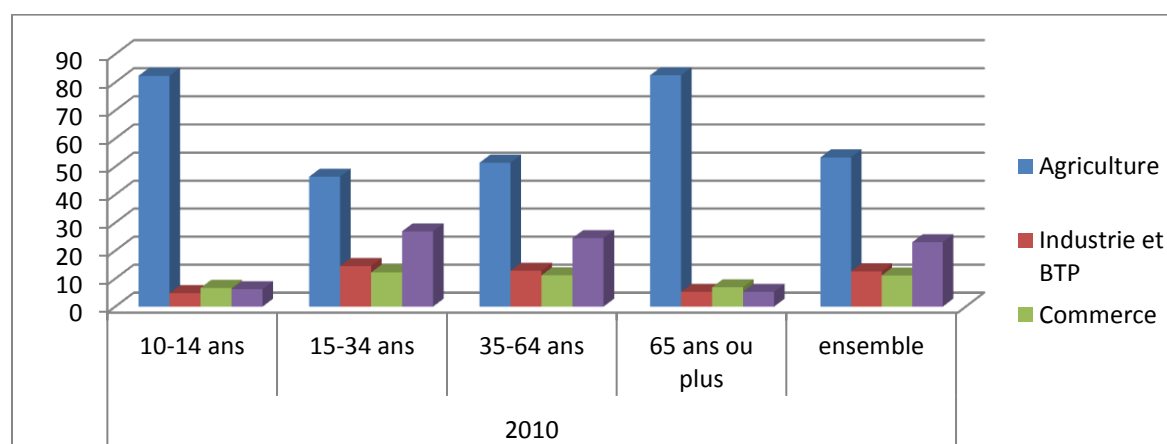
Source : calculs de l'auteur à partir des données de l'INS.

Par ailleurs, deux dichotomies cohabitent dans les économies sous développées : les secteurs public et privé et des secteurs formel et informel. Est considérée comme activité informelle, toute activité n'ayant pas un numéro de contribuable ou n'établissant pas une comptabilité formelle. Selon les enquêtes des ménages Camerounais ECAM¹² 1, 2 et 3, le secteur informel concentre plus actifs et absorbe plus de 84% de la population occupée. Il s'en suit que l'appartenance au secteur informel pour un travailleur l'expose plus à la pauvreté qu'un travailleur du secteur formel puisque parmi les actifs occupés pauvres, un peu plus de 95% exercent dans le secteur informel et ont quatre fois plus de chance d'être pauvre que ceux du formel.

1.2.2. La structure par âge et par secteur :

Selon les résultats des enquêtes démographiques du Cameroun de 1976 à 2010, nous pouvons noter une évolution à taux croissant de la population. Sur toute cette période il est également important de noter que les jeunes de 15 à 64 ans constituent la plus grande proportion (un peu plus de 50%) contre 44% pour les moins de 15 ans et 3% pour les plus de 65 ans. Cette remarque met en exergue le fait les jeunes constituent potentiellement la plus grande source de force de travail au Cameroun.

Figure 4: Evolution du taux d'emploi par âge et par secteur d'activité économique.



¹² Enquête Camerounaise Auprès des Ménages.

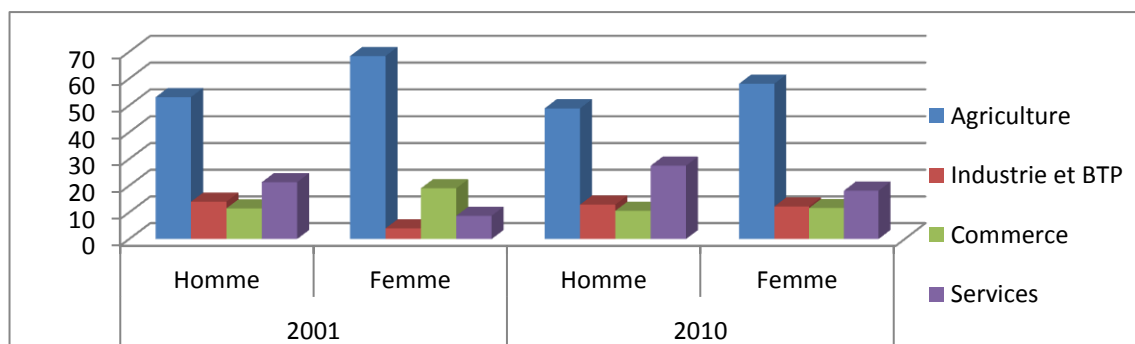
Source : calculs de l'auteur à partir des données de l'INS.

En observant le graphique ci-dessus nous remarquons que les jeunes de 15 à 34 ans sont beaucoup plus employés par le secteur agricole, suivie du secteur des services ; Les secteurs des industries et du commerce s'avèrent être les secteurs qui emploient le moins les jeunes. Cela veut dire que pour maximiser l'emploi des jeunes sans toutefois les contraindre à l'agriculture l'on peut s'appuyer sur le développement du secteur des services qui prend en compte en effet les activités créatives.

1.2.3. La répartition par secteur et par sexes.

Comme le montre le graphique ci-dessous la structure du niveau des emplois est quasiment la même pour les hommes et les femmes même si c'est à des proportions différentes.

Figure 5: Evolution du taux d'activité / d'emploi par secteur et par sexe.

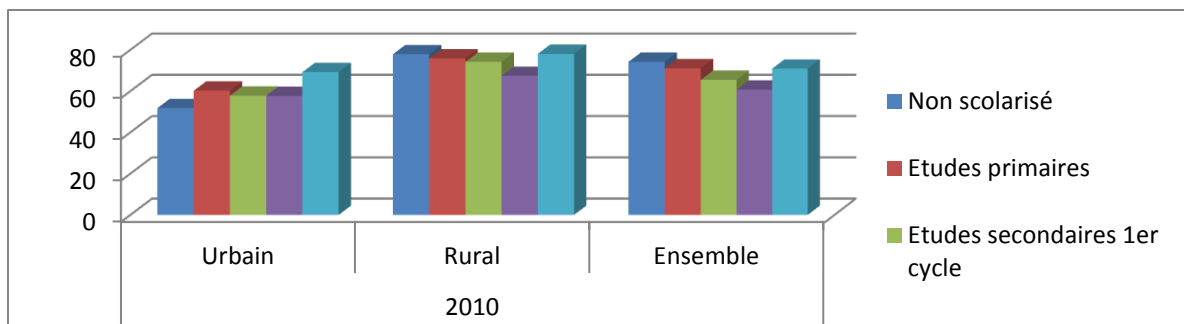


Source : calculs de l'auteur à partir des données de l'INS.

1.2.4. La répartition par niveau de scolarité et par lieu de résidence.

En ce qui concerne la répartition de l'emploi par niveau de scolarité et lieu de résidence, la figure ci-dessous montre que les plus scolarisés sont les plus employés dans les zones urbaines du Cameroun tandis que les moins scolarisés sont les plus employés dans les zones rurales.

Figure 6: Taux d'emploi par niveau de scolarité par lieu de résidence.

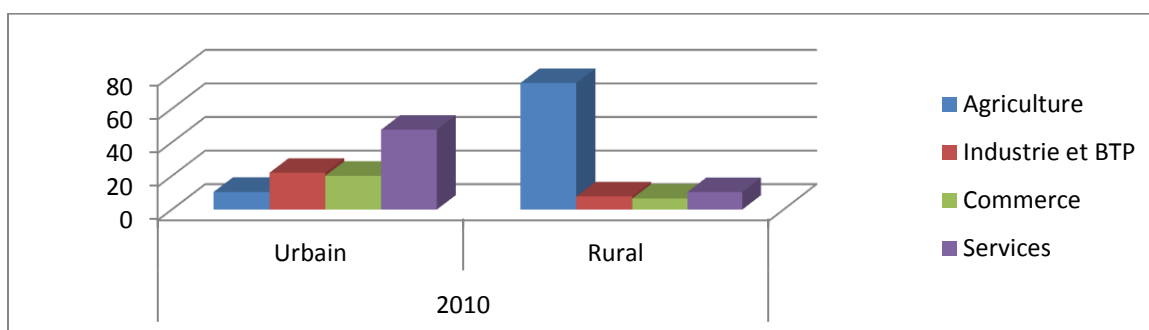


Source : calculs de l'auteur à partir des données de l'INS.

1.2.5. La répartition par lieu de résidence et par secteur.

En zone urbaine le secteur des services emploi le plus tandis qu'en zone rurale c'est plutôt le secteur agricole qui emploi le plus.

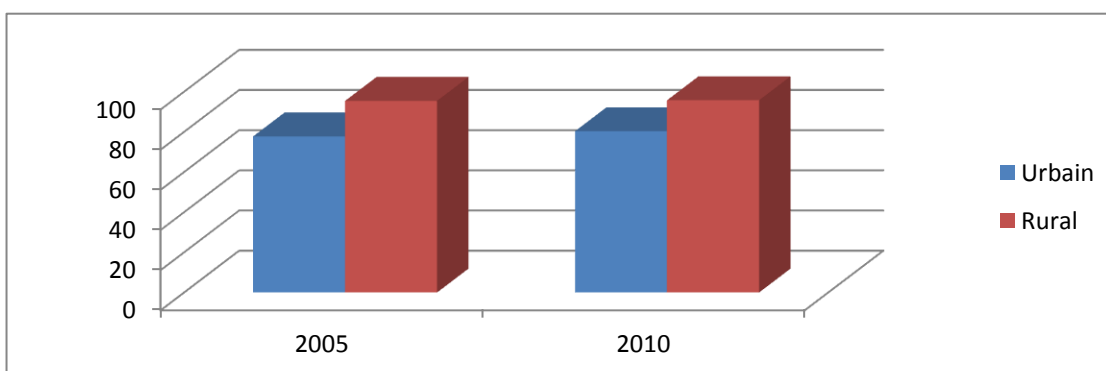
Figure 7: Taux d'emploi par lieu de résidence et par secteur d'activité économique en 2010.



Source : calculs de l'auteur à partir des données de l'INS.

1.3. Marché du travail Formel et informel :

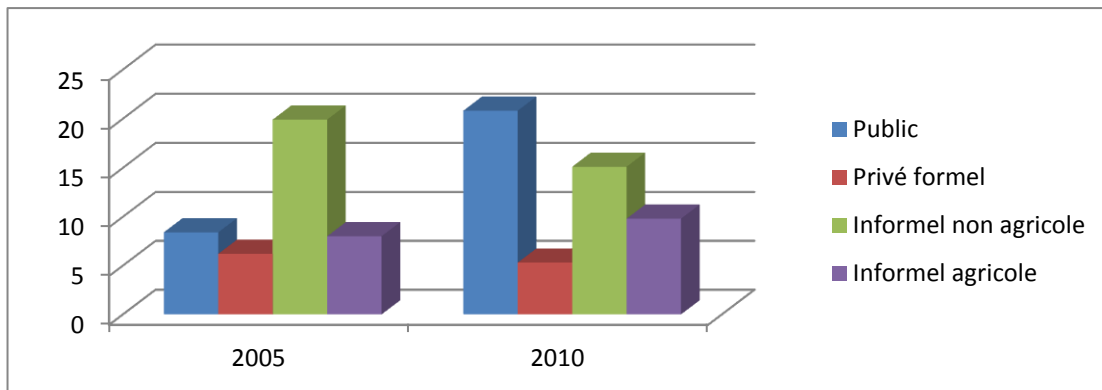
Figure 8: Taux d'informalité des emplois par lieu de résidence.



Source : calculs de l'auteur à partir des données de l'INS.

Suivant ce graphique, il existe plus d'emploi informel en zone rurale au Cameroun relativement à la zone urbaine.

Figure 9: Taux de sous-emploi par secteur institutionnel



Source : calculs de l'auteur à partir des données de l'INS.

En observant le graphique si dessus nous remarquons qu'en 2005 c'est le secteur informel non agricole qui emploi le plus au Cameroun ; En 2010 ce secteur est rejoint et dépassé par le secteur public comme les secteurs qui emploient le plus au Cameroun.

Malgré la multiplicité des rapports et articles que l'enquête EESI a suscités, l'analyse du marché du travail lié spécifiquement aux activités créatives y est abordée de façon marginale. De même en dehors de l'INS, plusieurs autres études portant sur l'analyse de la pauvreté ou du marché du travail au Cameroun apportent une compréhension à ces phénomènes ; Toutefois elles restent muettes quand il s'agit de se focaliser sur les activités créatives.

2. MARCHE DU TRAVAIL DES JEUNES ET ECONOMIE CREATIVE AU CAMEROUN:

A la suite de la présentation évolutive du marché du travail Camerounais, cette section présente les activités créatives du Cameroun et fait ressortir leur lien avec l'employabilité des jeunes. Il s'agit tour à tour de présenter la définition et la classification des activités créatives du Cameroun, la mise en évidence du lien entre les activités créatives sélectionnés et la valeur

ajouté et partant l'emploi ainsi que la présentation des politiques implémentés par les pouvoirs publics ayant un lien avec l'expansion de l'industrie créative et l'emploi des jeunes au Cameroun.

2.1. Examen de l'économie créative et élaboration d'un cadre de classification des activités créatives au Cameroun :

En faisant référence à la comptabilité nationale Camerounaise et aux comptes provisoires et définitifs, on distingue trois principaux secteurs d'activité: Le secteur de l'agriculture, l'élevage et la pêche ; L'industrie et le BTP (Bâtiment et Travaux Public) ; Le commerce et les services (transport, voyages, assurance, autres services aux entreprises, BTP). Les industries créatives sont celles « *dans lesquelles le produit ou le service inclut une contribution essentielle de type artistique ou créatif, et qui sont habituellement porteurs de valeur culturelle, artistique ou de loisir* » (Barrère, 2006), à savoir l'édition, les arts visuels, le spectacle vivant, la musique, le cinéma, la télévision, la mode, la gastronomie. Bref, elles correspondent à une définition souple des industries et activités culturelles. Selon Elsa et Tremblay (2010) l'émergence du terme «économie créative» s'inscrit dans un contexte de convergence entre des innovations technologiques (numérique), le travail créateur, et les logiques industrielles (d'organisation de filières, de structures entrepreneuriales, de financement). L'économie créative recouvre généralement les industries culturelles, mais va bien au-delà en incluant un ensemble de secteurs qui n'étaient pas inclus traditionnellement dans les industries culturelles, bien que nombre de nouveaux secteurs prennent un certain temps à être intégrés dans les statistiques officielles. Les secteurs du multimédia et du jeu vidéo ont ainsi rapidement été vus comme faisant partie de l'économie créative, tout comme certains secteurs des technologies de l'information, mais ils ne font pas nécessairement partie des industries créatives. Les frontières sont floues et pas toujours faciles à distinguer ou identifier et selon les objectifs, on peut parfois modifier quelque peu les frontières entre les

concepts, notamment selon qu'on s'intéresse au processus de création, à la réalisation ou à la diffusion des produits créatifs, ou encore aux individus et aux catégories d'emploi. D'autres auteurs distinguent les industries culturelles des activités liées aux nouvelles technologies (édition de logiciels, de jeux vidéo), ou par le caractère reproductibles des produits, biens et services, ou encore selon le degré de créativité mobilisé par la production (mais reste à savoir comment il se mesure) (Liefoghe, 2009). Paris (2010) quant à lui, préfère parler d'industries de la création, c'est-à-dire d'industries basées sur des activités de création ; Il pense que partant d'une analyse grammaticale, l'expression «industries créatives» signifierait une qualité (être créative) attribuée à certaines industries ; Ce qui par défaut sous entendrait par erreur que les autres industries ne sont pas créatives.

Comme le montre le tableau 1 en annexe parmi ces secteurs d'activités nous pouvons considérer les activités créatives suivantes existantes effectivement au Cameroun: La musique, le sport, la télévision, la radio, le cinéma, l'art plastique, architecture, la mode, le design, les logiciels, les jeux, la vidéo et l'ordinateur, internet, l'électronique, les musées, les librairies, la publicité, l'art graphique et visuel, la photographie, les biens de ménage, les jouets...etc. Notons qu'il n'existe pas une classification normée à nos jours au Cameroun sur les activités créatives. Toutefois à la lumière des observations sur le terrain lors de notre enquête et de la classification des secteurs d'activités de l'économie créative de Greffe, Puech et al. (2006) nous pouvons présenter dans le tableau 5 en annexe les biens créatifs existant au Cameroun par catégories. La quasi-totalité des activités créatives est représentée au Cameroun ; Toutefois en terme d'activités les plus courantes et partant d'impact potentiel sur l'emploi des jeune nous allons retenir uniquement les plus pertinents pour la suite de notre analyse.

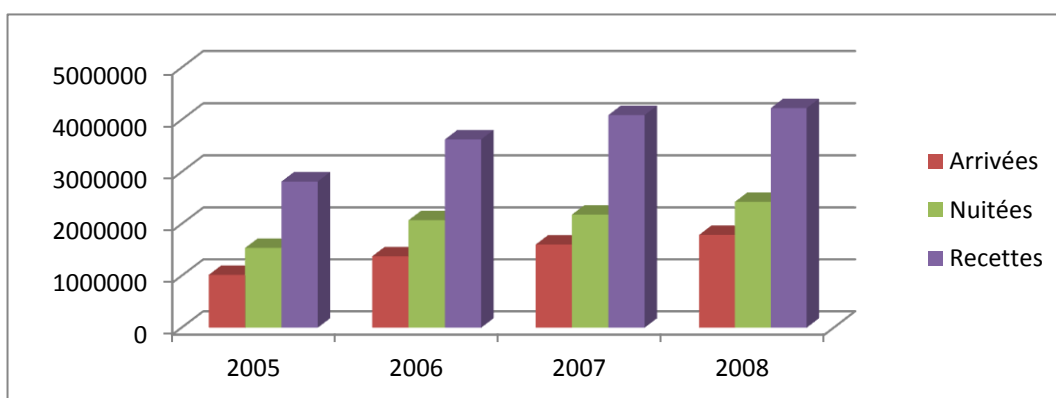
2.2. Argumentation du choix des activités créatives retenues pour le cas du Cameroun:

Le secteur tertiaire y compris les activités créatives contribue au PIB et partant à l'emploi des jeunes au Cameroun. Parmi l'ensemble des activités créatives présentes au Cameroun, nous pouvons dénombrer trois spécifiques en termes de contribution au PIB et à l'emploi des jeunes notamment le tourisme, le sport et la musique. En observant les statistiques sur l'emploi liés à ces activités, les retours bénéfiques peuvent être appréhendés à travers la présentation de l'évolution des revenus générés et des paiements perçus par les acteurs, des investissements en infrastructure, en projets financés et de fonctionnement, du nombre d'acteurs, des dépenses et des ressources. En effet ces statistiques ressortent le fait que ces trois activités ont une évolution croissante en termes de recette, d'investissement et partant d'emploi.

✓ *Le tourisme et l'emploi des jeunes:*

En observant le graphique ci-dessous nous constatons bel et bien que les arrivées, nuitées et recettes dans les établissements d'hébergement de même que les visites touristiques dans les sites touristiques et parc d'attraction suivent un sentier croissant au Cameroun synonyme de croissance implicite d'offre d'emploi. Le taux d'entrée au zoo de *Mvog-Betsi* qui est un site touristique par exemple est passé de 39.892 en 2006 à 61.345 en 2009 selon le MINFOF¹³.

Figure 10: Evolution des arrivées, des nuitées et des recettes dans les établissements d'hébergement au Cameroun (Recettes x 10000 FCFA).



¹³ Ministère des Forêts et de la Faune.

Source : Auteur à partir des données du MINTOUR¹⁴.

De même l'évolution des recettes liées aux activités touristiques a abouti en 2009 selon l'INS à la génération de 23.526 emplois au Cameroun.

L'offre connaît aussi une croissance au Cameroun ; En effet on note une évolution croissance du nombre de chambre (qui passe de 23.762 en 2006 à 33.089 en 2008 selon les statistiques du MINFOF), des établissements de restauration (499 en 2009), des établissements de loisirs (195 en 2009) et agences de voyage (111 en 2009 selon les statistiques du MINTOUR).

D'après les statistiques fournies par le ministère du tourisme, le Cameroun a accueilli en 2006 quelque 451.000 touristes étrangers (inférieur à la barre des 500.000 touristes par an, fixée par l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme) pour figurer dans la liste de destinations touristiques). Cette barre a finalement été franchie en 2010 en faisant du Cameroun une « *destination touristique* » avec l'arrivée de 572.729 touristes synonyme de potentiel grandissant en termes d'activité et partant de création d'emploi.

✓ *Le sport et l'emploi des jeunes:*

Le sport au Cameroun connaît une évolution croissante en termes de recettes et partant de potentiel d'emploi des jeunes. En effet l'état à travers le MINSEP¹⁵ a vu son budget d'investissement dans le sport augmenter, passant de 2.898.000.000 FCFA en 2008 à 5.950.000.000 FCFA en 2013. Cette croissance des investissements met en avant la reconnaissance par l'Etat des retombées économiques et financières du sport. Le résultat de cet investissement est palpable ; Selon le MINJEUN¹⁶ on dénombre au Cameroun un paysage infrastructurel qui comprend en 2009 plus de 595 centres sportifs sur toute l'étendue du territoire national. A travers le PNDIS, le gouvernement est en train de considérablement revoir les infrastructures sportives au Cameroun à la hausse.

¹⁴ Ministère du tourisme et des loisirs.

¹⁵ Ministère des Sports et de l'Education Physique.

¹⁶ Ministère de la Jeunesse.

✓ *La musique et l'emploi des jeunes:*

La musique est un secteur qui connaît une croissance en termes de recette et d'emploi des jeunes. En effet selon les statistiques de la SOCAM¹⁷ en 2012, 65% des effectifs des inscrits pour faire valoir leur droit d'artiste musicien sont des jeunes. De même selon les statistiques du MINCULT¹⁸, le nombre de ces artistes musiciens connaît aussi une croissance passant de 1011 en 2005 à 3874 en 2012. De plus les recettes engrangées et réparties aux artistes inscrits sous forme de droit d'auteur par cette structure de gestion des droits des artistes musiciens ont connus une croissance passant de 297.787.334 FCFA en 2010 à 653.053.368 FCFA en 2012, preuve que ce secteur est incontestablement une mine à emploi pour les jeunes au Cameroun. L'Etat Camerounais en allouant un budget d'investissement croissant a permis le développement des infrastructures culturelles ; En effet selon le MINJEUN, on dénombrait déjà en 2009 603 salles de spectacle, 26 discothèques, 1322 centres culturels et 377 foyers des jeunes.

En récapitulatif les activités créatives que sont le tourisme, le sport et la musique au Cameroun sont des mines potentielles et effectives d'emploi pour les jeunes ; Ces activités devraient donc être encadrées par des politiques expressément mises en œuvre par le gouvernement pour les maintenir sur le sentier de la croissance.

2.3. Contribution des industries créatives à la valeur ajoutée et l'emploi:

Il est difficile de rendre compte du poids des industries culturelles et créatives dans les économies nationales, car certains pays n'ont pas défini ces catégories dans leurs statistiques nationales, mais surtout parce que d'un pays à l'autre, la délimitation et la construction de cet appareil statistique varient. Les activités comprises dans le secteur des industries créatives ne sont pas les mêmes. En fonction du Pays nous ne pouvons avoir à faire par exemple qu'aux

¹⁷ Société Civile Camerounaise de l'Art Musical.

¹⁸ Ministère de la culture et de la promotion des arts.

activités à dimension industrielles (radio, télévision, cinéma, musique, édition, presse, imprimerie) (Camors et al., 2006) alors que d'autres considèrent l'ensemble du secteur culturel, à but lucratif ou non, public ou privé (architecture, musée, arts plastiques, spectacle vivant, disque...) (Lacroix, 2009).

Pour le cas spécifique du Cameroun, l'observation des contributions sectorielles à la croissance du PIB présenté dans le tableau 2.1 en annexe donne une appréciation de la contribution des industries créatives à la valeur ajoutée et l'emploi. En observant le tableau 2 en annexe, nous remarquons que le secteur tertiaire contenant les activités créatives est le seul secteur dont la contribution au PIB croit à taux constant (on passe en effet de 2,6% en 2008 à 5,4% en 2012) ; Les autres secteurs à savoir le secteur primaire et secondaire sont stables, décroissants ou croient à des taux irréguliers. De plus lorsqu'on compare le taux de contribution du secteur tertiaire à la croissance du PIB, on se rend compte que ces taux sont pratiquement les mêmes sur les 5 années. De même comme le montre le tableau 2.2, lorsqu'on considère la répartition du PIB courant par secteur d'activité, on se rend compte que la contribution du secteur tertiaire est la plus élevée sur la même série d'année en comparaison aux contributions des autres secteurs ; Elle était en 2009 de 33,55% contre 21,71% et 27,64% respectivement pour les secteurs primaires et secondaires. Cette contribution croissante du secteur tertiaire contenant les activités créatives au PIB est synonyme de création d'emploi pour les jeunes car ces activités s'avèrent comme on l'a expliqué en introduction plus adaptés aux caractéristiques et aspirations de la jeunesse Camerounaise.

A titre d'exemple la création d'emplois est l'une des plus cités pour expliquer les avantages du développement du tourisme. Ce dernier a engendré plusieurs emplois au fur et à mesure de son évolution au Cameroun. En dehors de la présence des établissements hôteliers, on note la prolifération d'autres métiers tels que les guides touristiques, restaurateurs, vendeurs d'objets d'art...etc. Pour ce qui est de l'emploi salarié, on a les emplois directs (emplois hôteliers,

touristiques, et administratifs liés à la gestion du tourisme), les emplois indirects (transport, artisanat, industrie alimentaire...etc.) et les petits métiers du secteur informel (commerçants ambulants...etc.).

En outre comme le sport et la musique, le tourisme au Cameroun génère des revenus en direction d'autres secteurs d'activités, notamment le transport, le commerce, l'agriculture, les banques...etc. Les industries locales vendent leurs nombreux produits aux hôtels nationaux fréquentés par les touristes étrangers.

En matière de transport nous pouvons affirmer que le Cameroun avec la SOCATOUR¹⁹ et la compagnie nationale CAMAIRCO²⁰, ont tiré des bénéfices de l'activité touristique. Les opérations « *Week-end Safari* » autrefois organisés par la défunte CAMAIR²¹ dans les années 1990, ont mobilisé un nombre important de touristes qui ont drainé des revenus financiers importants dans ce secteur. Mais aujourd'hui on déplore la disparition de ces opérations qui sans nul doute étaient rentables pour l'état camerounais et à l'origine de plusieurs emplois créés. A cette activité créative spécifique peut s'ajouter le sport et la musique comme autres activités importantes au Cameroun en termes de potentiel et d'effectif de création d'emploi.

2.4. Politiques gouvernementales pour l'expansion des industries créatives au Cameroun.

Le développement de l'industrie créative est une réalité dans le monde et cela peut être ressenti au niveau des flux d'importation et d'exportation. Selon le CNUCED²², entre 2007 et 2011 le taux de croissance des exportations des services créatifs dans le monde est de 6,2% (8,8% pour les pays développés) contre 0,8% pour ce qui est des importations ; Soit une différence de 8%, ce qui fait des pays en général des nets exportateurs des services créatifs dans le monde. Pour ce qui est du Cameroun ce taux est de 2,2% pour les exportations et 9,3%

¹⁹ Société Camerounaise de Tourisme.

²⁰ Cameroon Airlines Corporation.

²¹ Cameroon Airlines.

²² Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement.

pour les importations, soit une différence de 7,1% rendant ce pays net importateur des services créatifs. Ceci constitue un manque à gagner en terme croissance économique et de résorption du chômage des jeunes dans ce pays. Dans un contexte pareil le développement de l'activité créative est d'autant plus important en ce sens qu'il est logiquement synonyme d'une augmentation d'emploi créés en direction de la jeunesse à travers son impact positif sur la croissance économique. Des politiques devraient donc être implémentées pour booster le développement des activités créatives au Cameroun.

Les politiques du marché du travail sont susceptibles de faciliter grandement l'entrée ou le retour des jeunes sur le marché du travail. Le taux de chômage chez les jeunes âgés entre 15 et 35 ans étant estimé à 13% mais avec un degré très élevé de sous-emploi qui est à 71,9% à l'échelle nationale et de 54,4% et 79,2% respectivement dans les zones urbaines et les campagnes. La promotion de l'emploi des jeunes est un enjeu majeur pour le gouvernement Camerounais.

En 2008 le gouvernement du Cameroun a entamé la révision du DSRP. Cette révision a abouti à l'élaboration du DSCE qui ambitionne de relever le défi de la croissance et de l'emploi, de suggérer un cadre favorable à une meilleure répartition des fruits de la croissance, de réduire le déficit énergétique, de prendre en compte les répercussions de la crise financière et alimentaire dans le processus de développement. Le DSCE adresse la question de l'emploi à partir de quatre principaux axes à savoir : L'accroissement de l'offre d'emplois décents, la mise en adéquation de la demande d'emploi, l'amélioration de l'efficacité du marché et la mise en place de programmes spécifiques.

S'agissant du secteur informel, le gouvernement s'est fixé pour objectif de le résorber à l'horizon 2035. La stratégie envisagée porte sur l'accompagnement des acteurs du secteur informel pour organiser leurs activités en très petite entreprise (TPE) à travers une réglementation souple sur la fiscalité, la facilitation de l'enregistrement administratif y

compris la sécurité sociale, la formation dans le but d'aider ces acteurs à mieux suivre leurs activités par la tenue d'une comptabilité légère ainsi que l'aide à l'installation et aux financements.

La mise en œuvre d'un plan de jeunesse (2009-2013) adopté en 2006 vient donner un coup de pouce au problème de l'emploi des jeunes. Plusieurs plans visant à favoriser l'intégration des jeunes personnes dans la société et l'économie ont été établis, mais leur application n'a pas toujours été cohérente avec la politique nationale de l'emploi. En outre, il est essentiel d'aligner la stratégie de l'emploi sur un partenariat entre les universités et les entreprises créatives pour faciliter le processus de transition vers le marché du travail. Comme le montre le tableau 3 en annexe l'Etat Camerounais prend bien en compte le développement des activités créatives dans l'allocation des ressources par secteurs.

Les politiques macro et microéconomiques opèrent conjointement pour améliorer l'employabilité des jeunes tout en assurant des possibilités suffisantes d'emploi productif pour utiliser les qualifications et les talents de ces jeunes. Les politiques macroéconomiques favorables à l'emploi, qui renforcent la demande globale et améliorent l'accès au financement sont essentielles. Les politiques industrielles et sectorielles sont importantes pour faciliter les transformations structurelles. La croissance du secteur privé qui dépend de la confiance des entreprises, des investisseurs et des consommateurs est essentielle pour la création d'emplois. Les investissements publics à forte intensité de main-d'œuvre dans des infrastructures à grande échelle et les programmes d'emplois publics peuvent créer de nouvelles possibilités d'emplois décents, tout en satisfaisant des besoins sociaux et en améliorant les infrastructures.

Le MINSEP à travers la loi de 2011 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives assure la marche vers la professionnalisation des activités sportives au Cameroun ; Considérant que le sport est une activité génératrice de revenu en améliorant la qualité de vie des acteurs dans le domaine qui sont pour l'essentiel des jeunes, l'organisation

de la profession a été ainsi mise en œuvre et suit son cours. Cette professionnalisation s'appuie sur les politiques de détection et de formation des talents sportifs, de mise sur pied des infrastructures sportives, de financement de compétitions nationales et internationales.

Le MINTOUR s'est aussi inscrit dans la lancée du développement du tourisme et partant de consolidation du sentier croissant de création des emplois par les activités touristiques. Idem pour le MINCULT qui a créé en 2011 une nouvelle direction entièrement consacrée à la gestion et au développement de l'art au Cameroun. D'autre part les principales réalisations du MINCULT portent sur la sauvegarde et la protection du patrimoine culturel et artistique, la reconstitution et la numérisation des archives nationales et l'opérationnalisation de l'Institut National des Arts et de la Culture. Le MINTOUR quant à lui axe ses priorités sur le développement de l'écotourisme dans les aires protégées, la poursuite de la valorisation de certains sites touristiques, le développement des infrastructures hôtelières et le lancement des études pour la construction et le développement des infrastructures des loisirs ainsi que le parachèvement des travaux de construction des Délégations régionales du Tourisme et des Loisirs de certains arrondissements.

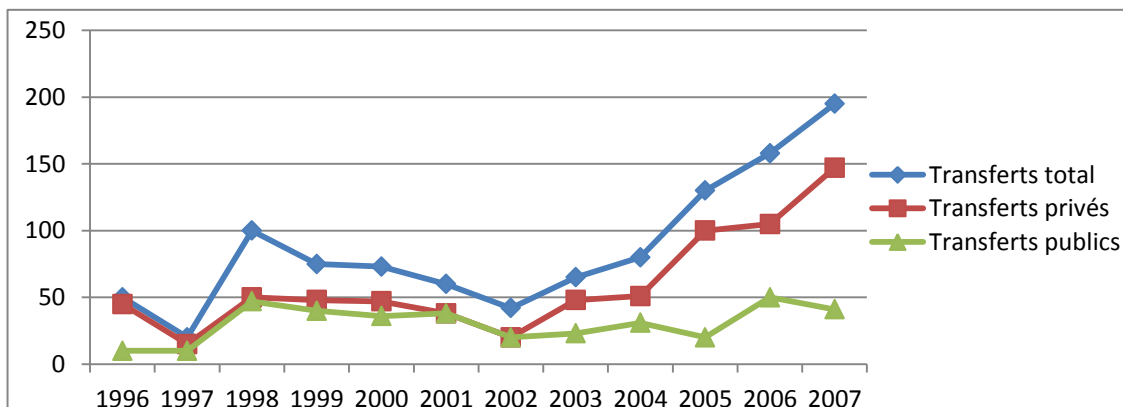
3. IMPACT DES ACTIVITES CREATIVES SUR L'EMPLOI DES JEUNES AU CAMEROUN : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE A L'AIDE DE LA MCS:

Une analyse par la MCS constitue une des meilleures approches de compréhension de l'impact des activités créatives sur l'emploi des jeunes au Cameroun et d'évaluation des politiques économiques potentielles. Cette section a donc pour objectif de ressortir et d'effectuer une analyse préliminaire de la MCS. Cette analyse sera complétée par les résultats d'une enquête que nous avons menée auprès des acteurs dans le processus. Au préalable il est présenté les initiatives récentes du gouvernement Camerounais pour le développement des activités créatives pour en ressortir l'importance.

3.1. Initiatives récentes du gouvernement Camerounais pour la réduction du chômage des jeunes.

Le Cameroun est un récepteur des transferts avec un intérêt de plus en plus croissant des transferts privés. En effet on note l'importante croissance des envois de fonds de la diaspora à destination des familles restées au Pays. Cette catégorie de transferts privés s'est développée à partir des années 2000 avec le développement des institutions modernes et fiables de transferts de fonds. Le graphique ci-dessous révèle le dynamisme plus prononcé des transferts privés par rapport à l'aide publique dès 2004.

Figure 11: Evolution des transferts nets reçus (en milliards de FCFA) par le Cameroun.



Source : MINFI/DAE²³.

Le défi actuel est d'accroître le volume des transferts privés et leur orientation vers les investissements productifs susceptibles de contribuer à résoudre le problème de financement de l'économie et partant de l'emploi des jeunes en amont et en aval. Malgré une légère baisse en raison de la crise financière internationale de 2008, force est de constater qu'ils excèdent l'aide publique au développement. La reprise de l'activité économique présente une opportunité à saisir pour une mobilisation plus accrue de ces fonds pour les prochaines années. Le développement des activités créatives est donc important dans pareil contexte.

²³ Ministère des Finances / Direction des Affaires Economiques.

A la lecture du programme économique, financier, social et culturel du gouvernement Camerounais pour l'exercice 2013 basé sur le programme des «grandes réalisations» du Président de la république et entériné par l'assemblée nationale, nous constatons qu'au chapitre social et culturel, les pouvoirs publics n'ont pas perdu de vue que l'investissement dans le capital humain reste la clé de voûte de la croissance et du développement.

Dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle, le Gouvernement a mis un accent particulier en 2012 sur l'accroissement de l'offre d'emplois décents et l'adéquation formation-emploi en favorisant l'accès du plus grand nombre à la formation professionnelle réformée. Le nombre de promoteurs d'auto-emploi ayant reçu un appui financier des démembrements de l'Etat pourra passer de 1 500 en 2011 à 4 500 en 2015. De même, 120 000 personnes seront insérées professionnellement contre 40 000 en 2011.

Dans le domaine de la culture et des arts, le Gouvernement s'est évertué en 2012 à moyen terme à la promotion de l'art et de la culture camerounaises, au développement des actifs de la propriété littéraire et artistique ainsi que l'amélioration de la productivité des biens culturels.

En matière d'éducation physique et sportive, le Gouvernement continu de travailler à améliorer la qualité de l'encadrement des activités physiques et sportives, afin d'assurer le rayonnement des athlètes camerounais dans les disciplines individuelles et collectives. Le développement des infrastructures sportives est ainsi poursuivi avec pour ambition la construction à moyen terme d'autres stades omnisports et gymnases.

Dans le secteur du tourisme et des loisirs, l'Etat garde pour priorité le développement du secteur passant par la poursuite de la valorisation de certains sites touristiques, le développement des infrastructures hôtelières, le développement de l'écotourisme dans les aires protégées et le lancement des études pour la construction et le développement des infrastructures des loisirs dans les principales villes du Cameroun.

Pour réfuter ou valider ces initiatives du gouvernement, une analyse quantitative à l'aide d'une MCS est nécessaire.

3.2. Analyse quantitative à l'aide d'une MCS:

Cette section propose une construction de la MCS du Cameroun pour l'analyse des impacts socio-économiques des politiques économiques pour le développement des activités créatives et l'emploi des jeunes sous son aspect multidimensionnel. Mais avant l'analyse, il importe de présenter les données.

3.2.1. Description des sources de données et montage de la MCS :

Les données relatives au secteur des activités créatives et à l'emploi des jeunes proviennent de l'INS du Cameroun. Elles sont de plusieurs sources notamment :

- Les administrations : qui produisent les informations concernant les stratégies/actions envisagées, le commerce extérieur, les finances publiques, la dette, la situation monétaire...etc. ;
- Les entreprises : qui donnent des informations sur la perception de l'activité économique nationale. Celles-ci sont généralement collectées dans le cadre des enquêtes de conjoncture ;
- Les sources de données à l'international : dont celles sur les cours des matières premières, le taux de change...etc.

La disponibilité des données infra-annuelles font du cadrage macroéconomique à la base de la MCS un exercice continu : elles permettent de réviser les estimations de l'année en cours et d'améliorer les projections pour les années suivantes. La mise à jour de ce cadrage est tributaire de celle des quatre comptes macroéconomiques dont la maîtrise des interrelations est fondamentale à savoir : les comptes nationaux, les finances publiques, la balance des paiements et la situation monétaire.

Les données et la mise à jour des comptes nationaux effectuées par l'INS sont utiles pour la construction de la MCS. Cependant ces données qu'elles soient définitives ou provisoires sont souvent produites avec un retard considérable. C'est sans doute pourquoi à l'heure actuelle l'INS ne dispose des comptes définitifs que jusqu'à l'année 2005, la suite des comptes jusqu'en 2011 sont tous provisoires. De même la MCS qui doit se faire sur la base des comptes définitifs pour plus de crédibilité date de 2005. Elle est ensuite projetée jusqu'en 2013 à l'aide des hypothèses sur l'évolution récente de l'économie. La mise à jour à travers une projection a tenu compte de l'évolution passée de l'agrégat, de l'environnement économique ainsi que de la stratégie sectorielle du secteur. Dans le souci du suivi de l'activité économique et de l'amélioration de la qualité des projections, nous avons eu recours aux enquêtes de conjoncture et aux stratégies sectorielles pour pallier l'absence de fraîcheur de l'information sur les secteurs d'activités.

En considérant que la cohérence des données n'est disponible que pour l'année 2005 à l'INS, nous avons monté la MCS disponible en annexe à partir des TCEI²⁴ et TRE²⁵ ayant pour année de base 2005. Nous avons pris le soin de ressortir les branches qui sont concernées par notre étude ; En effet selon la nomenclature des produits, le compte « *service d'informations et de communication* » contient le sous compte « *service de production et distribution de film de cinéma, vidéo et d'émission télévision; enregistrement de son et de musique* » et le compte « *autres services* » contient les sous comptes « *services récréatifs, culturels et sportifs* », « *services de spectacle* », « *services liés au sport* » et « *services récréatifs* ». De même dans les branches d'activités nous avons les sous branches « *restaurants et hôtels* » et « *autres services* ». Ainsi les secteurs du sport, de la musique et du tourisme sont compris dans les sous-secteurs qui apparaissent dans la MCS en annexe.

²⁴ Tableau des Comptes Economiques Intégrés.

²⁵ Tableau Ressource Emploi.

D'un point de vue technique, la MCS est un tableau carré à double entrée qui regroupe en ligne et en colonne une série de catégories de comptes, qui sont normalement les comptes des biens et services, des activités de production, des facteurs de production, des institutions (agents économiques), du capital et du reste du monde. Chaque catégorie peut normalement être désagrégée en plusieurs comptes, les recettes et les paiements, lesquels peuvent être rapportés sur des lignes et colonnes spécifiques.

3.2.2. Analyse de la MCS :

La lecture en colonne du tableau de relation de compte à compte systémique qu'est la MCS du Cameroun combinée aux simulations de chocs potentiels donne les informations suivantes:

✓ Les paiements des comptes des produits : Les comptes « *service d'information et de communication* » et « *autre services* » paient aux branches d'activités 905,542 milliards de FCFA et des taxes en direction de l'Etat à hauteur de 27,915 milliards de FCFA. Enfin ils paient au reste du monde 147,014 milliards de FCFA;

Un choc positif en termes d'augmentation de l'offre des « *service d'information et de communication* » et « *autre services* » permet d'avoir une augmentation du niveau global de paiement aux branches d'activités et des taxes en direction de l'Etat ; Il est à noter que les taxes collectées par l'Etat en provenance des activités par branches sont sensiblement égaux aux taxes collectées pour ces deux seuls produits. Ce qui peut être interprété comme une fourniture des ressources à l'Etat qui peuvent être utilisées pour appuyer le développement de l'industrie créative au Cameroun.

✓ Les paiements des comptes des activités par branche : Pour produire 17.287,210 milliards de FCFA d'output, les branches d'activités doivent payer en plus de 7.015,544 milliards de FCFA aux « *autres produits* », 222,088 milliards de FCFA au compte « *service d'information et de communication* » et 140,013 milliards de FCFA au compte « *autre services* » ; Elles

doivent payer 2.278,603 milliards de FCFA au facteur travail et 7.596,672 milliards de FCFA au facteur capital ; En outre elles doivent verser à l'Etat 34,290 milliards de FCFA de taxes;

Au regards de ces statistiques de compte nous pouvons remarquer qu'une décision d'augmentation du niveau de production (à plus de 17.287,210 milliards de FCFA) à travers particulièrement le développement de l'industrie créative (comptabilisé ici dans les comptes « *service d'information et de communication* » et « *autres services* ») peut être considéré comme un choc d'offre positif qui va entraîner une augmentation de la demande de travail (à plus de 2.278,603 milliards de FCFA) et partant la réduction du chômage des jeunes à travers et voir même améliorer les salaires des offreurs de travail.

✓ Les paiements des comptes des institutions : Les ménages Camerounais paient 502,145 milliards de FCFA pour la consommation des « *services d'information et de communication* » et « *autres services* » en plus de 7.094,498 milliards de FCFA pour la consommation des autres produits ; Paient 112,540 milliards de FCFA sous forme de taxe à l'Etat et 565,403 milliards de FCFA comme transfert intra-ménage ; versent 43,080 milliards de FCFA au compte financier l'épargne de la période et transfert 83 millions de FCFA vers le RDM. En outre les APU²⁶ et ISBL²⁷ versent respectivement 105 millions de FCFA et 59,896 milliards de FCFA pour le compte « *autres services* »;

Il ressort de ce résultat comptable que les ménages Camerounais peuvent constituer le premier débouché des services créatifs. En effet ils paient déjà 145 milliards de FCFA pour la consommation de ces services et peuvent donc payer plus avec leur revenu du travail qui augmentera aussi du fait du développement de l'industrie créative et donc d'une augmentation potentielle du niveau de rémunération par rapport à la situation antérieure. Cette

²⁶ Administration Publique.

²⁷ Institut Sans But Lucratif.

simulation ressort le fait que le développement de l'industrie créative et l'augmentation de l'offre de l'emploi peuvent s'entretenir mutuellement.

✓ Les paiements du compte capital : Le compte financier paie 3,339 milliards de FCFA aux « *services d'informations et de communication* » sous forme d'investissement;

Ce niveau d'investissement est assez faible comparé aux autres investissements du compte capital à savoir 346,838 milliards de FCFA aux administrations publiques, 1.845,392 milliards de FCFA aux sociétés et 1.059,886 milliards de FCFA au RDM. Ce qui met en avant une marge de manœuvre pour l'augmentation des investissements pour le développement de l'industrie créative.

✓ Les paiements du compte du RDM : Le compte RDM paie 152,886 milliards de FCFA aux « *services d'information et de communication* » et « *autre services* » sous forme de revenu d'exportation ainsi que 5,201 milliards de FCFA sous forme de rémunération du travail des nationaux pour le compte des étrangers.

De même à la demande locale des services créatifs mis en évidence au niveau du paiement des comptes des institutions précédemment, le RDM s'avère être un potentiel demandeur de ces services ; Ce qui laisse optimiste quant à l'existence des débouchés de ces services.

A travers cette lecture de la MCS du Cameroun et ces simulations de chocs, nous avons observé comment le développement de l'industrie créative à travers son aspect multidimensionnel peut servir à améliorer le niveau de l'emploi des jeunes au Cameroun. Nous comptons par la suite procéder à une analyse qualitative basée sur des interviews que nous avons menée pour compléter cette analyse.

3.3. Analyse qualitative sur la base d'une enquête:

Pour compléter cette analyse quantitative, l'on a procédé à une analyse qualitative à travers une enquête orientée vers les principaux concernés par le développement des activités créatives notamment les jeunes.

3.3.1. Sélection de l'échantillon et conception du questionnaire:

L'évaluation de l'emploi dans les industries créatives est tout aussi délicate. Les métiers culturels et artistiques sont au cœur des productions des industries créatives puisque ce sont eux qui produisent la matière première, l'idée, le contenu créatif. Toutefois, Markusen (2008) souligne qu'il est difficile de repérer ces travailleurs, soit car ils sont comptabilisés comme les autres travailleurs d'une entreprises, soit parce que beaucoup exercent leur activité en indépendant, en dehors de l'entreprises industrielles, et que leur rapport à l'industrie se fait par contrat (d'auteur) et non en tant que salarié. Inversement, dans le secteur culturel, tous les emplois n'ont pas un contenu à proprement parler créatif (technicien, comptable, ...etc.), a fortiori dans les industries créatives.

Pour mieux percevoir la réalité du terrain et augmenter le seuil de confiance nous avons eu le souci de la représentativité de l'échantillon qui doit être considéré comme étant un modèle réduit et proportionnel à la population sujette de notre étude. A cet effet par ignorance de toute la composition de l'univers il a été appliqué la méthode par intervalle régulier en se basant sur les aspects âge, sexe, région géographique et statut qui sont des variables dichotomiques pour monter l'échantillon. Nous avons premièrement considéré des individus exclusivement jeunes pour respecter l'objet de cette étude, deuxièmement pris le soin de retenir le même nombre de femme et d'homme pour chaque type d'activités créatives, et troisièmement considéré les individus des villes de Yaoundé et Douala dans les régions du centre et du littoral par soucis d'homogénéité et quatrièmement enfin nous avons pris en compte le statut suivant que l'individu est responsable d'entreprise créative ou employé.

Au final comme le montre le tableau descriptif 4 en annexe 1, 16 jeunes individus par type d'activités créatives ont été interrogés; Pour les trois activités créatives retenues nous avons interrogés au total 48 individus. Cet échantillon stratifié est considéré comme une image réduite de l'univers duquel il est extrait.

Pour des besoins d'analyse qualitative et sur la base de l'échantillonnage précédent, des interviews ont été effectués auprès des acteurs des activités créatives retenus. Ces entretiens ayant pour but de compléter l'analyse de la MCS en permettant de cerner l'impact multidimensionnel du développement des activités créatives. À cette fin, les entretiens ont eu pour but de rassembler les informations selon le type d'activités créatives présentées dans le tableau 5 en annexe.

3.3.2. Résultats de l'enquête et analyse :

Comme il a été expliqué plus haut, pour les interviews nous avons rencontré plusieurs acteurs par activités créatives retenus à savoir exerçant dans le sport (particulièrement le football), la musique et le tourisme. Pour le sport des propriétaires d'école de football et club ainsi que des footballeurs professionnels ont été rencontrés; Pour la musique, nous avons rencontré des jeunes musiciens et des responsables d'orchestre; Enfin pour le tourisme nous avons rencontré des agents touristiques, des travailleurs d'hôtel, de parc et de snack ainsi que des propriétaires d'établissements de tourisme (hôtel, snack, agence de voyage). Il est utile de mentionner que nous avons conservé les données sous leur forme qualitative.

De ces interviews il est ressorti à la suite de l'analyse en guise de synthèse les résultats suivants par type d'activité créative :

✓ Le sport :

Le choix d'investissement dans l'industrie sportive reste la recherche du profit pour les promoteurs d'école de formation et d'emploi source de revenus pour les jeunes sportifs. Les

structures sportives au Cameroun sont généralement des entreprises privés familiales de petite taille qui se présentent sous la forme d'association agréé auprès du ministère des sports ; On en dénombre beaucoup plus exerçant dans l'informel que dans le formel. Le sport au Cameroun contribue au développement des autres activités créatrices à savoir la musique et le tourisme ; En effet le spectacle sportif est généralement corrélé avec les événements musicaux et l'attrait des touristes au Cameroun. En général les propriétaires et responsables d'école de formation et de club ont généralement un faible niveau d'instruction. Les jeunes sportifs interviewés affirment recevoir des formations spécifiques pendant qu'ils sont en activités. Les personnes enquêtées expriment en général le manque de structure d'orientation prenant en compte le sport dans les établissements d'enseignement et d'école de formation publique. Il ressort également de notre enquête que l'industrie sportive au Cameroun est dominée par une main d'œuvre domestique.

✓ La musique :

De l'enquête il ressort que le choix d'investissement dans l'industrie musicale est la recherche du profit et l'amour pour le métier. En dehors des orchestres qui sont le plus souvent des entreprises publiques, les entreprises musicales sont généralement des entreprises privées familiales de petites tailles exerçantes dans l'informel. L'enquête révèle en outre que la musique contribue au développement des activités sportives et touristiques. Les musiciens et propriétaire d'entreprise musicale ont généralement à la base un faible niveau d'instruction ; Cependant ils affirment recevoir des formations spécifiques à leurs activités tout au long de leur carrière. Le principal problème soulevé quant à l'appui de l'Etat à la musique à travers le système éducatif national reste l'absence d'établissement public de formation professionnelle orienté vers la musique. L'enquête révèle aussi que l'industrie musicale au Cameroun est dominée par la main d'œuvre domestique.

✓ Le tourisme :

Selon cette petite enquête, les agents économiques investissent généralement dans l'industrie touristique pour des raisons de recherche de profit uniquement. Ils sont généralement constitués en petites entreprises privés exerçant en majeure partie dans le secteur informel. Le tourisme, le sport et la musique ne sont pas incompatibles selon l'enquête ; En effet le tourisme permet de développer le sport et la musique au Cameroun en constituant une source non négligeable de clients de ces activités. Les acteurs du secteur touristique Camerounais sont généralement d'un niveau d'instruction de base moyen ; De plus les personnes interviewées affirment recevoir des formations spécifiques à l'activité touristique pendant leur activité. L'Etat est bien présent du point de vue éducatif à travers des structures de formation professionnelle orientés vers les professions du tourisme sur toute l'étendue du territoire Camerounais. Comme pour les deux cas précédents, l'enquête révèle aussi que l'industrie touristique au Cameroun est dominée par une main d'œuvre domestique.

Sur la base de cette enquête qualitative qui complète l'analyse quantitative précédemment faite, nous pouvons présenter avec plus de clarté l'aspect multidimensionnel de l'impact sur l'économie Camerounaise des activités créatives. En effet il ressort de cette analyse qu'il existe des liens entre ces activités et la planification urbaine, la migration, les classes sociales, la technologie, le tourisme, la protection sociale et l'éducation. Nous avons constaté que la migration et le tourisme est un potentiel énorme de contribution à la création de l'emploi via la croissance des revenus à travers les transferts et les dépenses des étrangers sur le territoire national. De même le développement technologique, l'éducation et la formation professionnelle orientée vers le développement des compétences de l'industrie créative au Cameroun en offrant une main d'œuvre qualifiée et jeune peut contribuer à consolider et maintenir le développement des activités créatives et partant la croissance économique. Le développement des activités créatives au Cameroun en se constituant en élément d'occupation

des jeunes, peut contribuer à leur protection sociale. Les activités créatrices au Cameroun nécessitant à la base beaucoup plus un esprit créatif qu'autre chose a ainsi la particularité d'être accessible par les jeunes de toutes les classes sociales.

Ainsi les activités créatrices au Cameroun prises dans leurs aspects multidimensionnels peuvent contribuer considérablement à la réduction du chômage des jeunes.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE

Le chômage des jeunes de 17 à 40 ans au Cameroun est un phénomène très accentué au Cameroun surtout en milieu urbain. Les villes principales du Cameroun, Yaoundé et Douala connaissent les niveaux de chômage et de sous-emploi des jeunes les plus élevés. Les diplômés de l'enseignement supérieurs étant par ailleurs les plus touchés. Ces jeunes ont une plus grande préférence pour l'emploi salarié et ne sont pas prêt à accepter n'importe quel type d'emplois, ce qui tend à accroître la pression. Face à l'impuissance des secteurs d'activités classiques pour résorber ce chômage jusqu'ici, le gouvernement devra trouver les incitations appropriées pour que le secteur des activités créatives lui emboîte le pas. De notre analyse il ressort que l'industrie créative est une source d'emploi sûre pour les jeunes au Cameroun et pourrait donc être constituée en une arme de résorptions de ce chômage, les industries traditionnelles ayant jusqu'ici moins de succès dans ce domaine. En effet notre analyse montre spécifiquement que le Cameroun devrait compter sur les activités créatives en général et sur le sport, le tourisme et la musique en particulier comme source d'emploi pour les jeunes.

A la lumière des résultats de notre analyse qualitative et quantitative des données concernant les activités créatrices au Cameroun en passant par la description évolutive du marché du travail des jeunes du Cameroun, nous avons abouti à l'identification des besoins et priorités et la recommandation d'un plan d'action pour favoriser l'emploi des jeunes à travers le

développement des capacités créatives. Le défi pour les décideurs (Etats et entreprises créatives) est de coordonner un ensemble d'activités qui maximisent le potentiel des industries créatives comme un secteur qui crée des emplois pour le plus grand nombre de jeunes gens talentueux que possible. Pour résorber le chômage et le sous-emploi des jeunes au Cameroun à travers le développement des activités créatrices en tenant compte des résultats de l'analyse, les besoins et priorités d'actions sont en conséquence les suivantes :

- ✓ Investir dans l'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur des activités créatives notamment le sport, la musique et le tourisme. Il s'agit de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes dans les activités créatives en renforçant l'employabilité des jeunes, en développant des Formation spécifiques et en offrant des stages de qualification professionnelle ;
- ✓ Développer le professionnalisme au niveau des activités créatrices précédemment retenues ;
- ✓ Adapter le système bancaire et économique à l'investissement dans les activités créatives : l'encouragement à la gestion des structures ou richesses passe par une politique d'assistance bancaire cohérente ; De même cette assistance doit être accordée à ceux qui donnent des garanties de professionnalisme ;
- ✓ Développer et maintenir une planification stratégique qui tend à éliminer les contraintes et pesanteurs liées à l'absence d'apport budgétaire ;
- ✓ Développer la réglementation sur le développement des activités créatives et réduire le gap entre les lois et leur application ;
- ✓ Développer les voies de communication à travers l'investissement dans les infrastructures de transports routiers, ferroviaires, naval et aérien nationaux et internationaux ;
- ✓ Mettre sur pied un système stratégique et des mécanismes de gestion efficace des droits de propriété intellectuelle spécifiques à l'industrie créative pour assurer la survie des acteurs

dans le marché en leur offrant une protection adéquate de la violation du droit d'auteur. Sans cette protection les entrepreneurs créatifs seraient à la merci de l'exploitation, la piraterie, contrebande, la contrefaçon et d'autres formes de contrefaçon, tels que la radiodiffusion sans licence ;

✓ Investir dans l'innovation et / ou de recherche et développement ou spécifiquement investir dans le capital humain et créatif. Ceci passe par la création d'institutions de formation ainsi que des mécanismes de soutien aux jeunes artistes et aux entrepreneurs créatifs ;

✓ Développer des politiques d'attrait des ressources financières suffisantes afin de couvrir le coût de production et développer une compétitivité mondiale;

✓ Mettre sur pied des initiatives qui visent à sensibiliser les talents créatifs locaux pour la consolidation d'un secteur durable avec des carrières durables.

Comme nous l'avons montré, à l'heure actuelle l'industrie créative au Cameroun ne remplit pas son potentiel qui est très élevé et constitue ainsi un vivier d'emploi du talent des jeunes ; Les analyses qualitatives et quantitatives mettent en avant le potentiel élevé de création d'emplois pour les jeunes et positionne le développement des activités créatives comme une priorité stratégique majeure au Cameroun. La balle est donc dans le camp de l'Etat Camerounais qui devrait accorder une place importante à l'appui au développement de l'industrie créative dans son programme de développement économique, social et culturel.

ANNEXE 1 : Tableaux

Tableau 1: Catégories des biens créatifs.

Catégorie	Sous groupe
Audio-visuel	Film
	Jeux
	Ordinateur
Design	Architecture
	Mode
	Jouets

Art musical	Musique (CD, cassettes)
	Musique imprimée
Art visuel	Peinture
	Photographie
	Sculpture
Publication	Livres
	Journaux
	Autres imprimables
Nouveaux médias	Médias enregistrés
	Jeux vidéo

Source : construction de l'auteur sur la base d'une enquête.

Tableau 2.1: Evolution contribution sectorielles au taux de croissance réel du PIB (en pourcentage).

	2008	2009	2010	2011	2012
SECTEUR PRIMAIRE	5,3	3,0	4,2	4,8	5,1
Agriculture des produits vivriers	6,6	4,7	4,8	5,1	5,2
Agriculture industrielle et d'exportation	1,8	2,6	3,6	4,5	4,6
Elevage, chasse	2,7	3,8	4,1	4,1	4,4
Pêche	2,7	2,5	2,5	2,5	3,0
Sylviculture et exploitation forestière	3,8	-10,0	0,0	5,0	4,5
SECTEUR SECONDAIRE	0,6	0,6	1,0	5,6	5,5
Industrie extractive	-1,8	-9,8	-10,0	12,5	9,4
Dont : Hydrocarbure	-1,8	-10,2	-10,4	13,0	9,8
Industrie Agro-alimentaires	2,1	2,9	2,5	2,8	3,2
Autres industries manufacturières	2,8	2,4	3,8	4,1	4,7
Electricité, gaz et eau	5,6	2,0	3,0	3,5	4,0
BTP	-8,2	11,3	6,5	7,5	7,6
SECTEUR TERTIAIRE	2,6	3,1	3,8	4,4	5,4
Commerce, restaurants et hôtels	0,8	2,9	3,7	3,8	5,2
Transports, entrepôts, communications	8,6	3,3	4,9	5,7	6,4
Banques et organismes financiers	7,2	5,9	4,7	4,0	5,3
Autres services marchands	-1,7	3,1	3,8	5,8	6,8
SIFIM (Serv. D'intermé. Indirect. Mesurés)	6,3	5,6	4,6	6,0	6,9
Services non marchands des APU	4,2	2,8	2,4	3,2	3,6
Autres services non marchands	4,3	4,2	4,7	5,2	4,6
PIB aux coûts des facteurs	2,6	2,4	3,1	4,8	5,3
PIB	2,9	2,4	3,1	4,8	5,3

Source : Extrait du DSCE (2009).

Tableau 2.2: Répartition du PIB courant par secteur d'activité (en pourcentage du PIB nominal).

	2007	2008	2009
SECTEUR PRIMAIRE	21,10	21,23	21,71
SECTEUR SECONDAIRE	27,46	28,19	27,64
SECTEUR TERTIAIRE	35,82	34,43	33,55
Commerce, restaurants et hôtels	20,18	19,32	18,69
Transports, entrepôts, communications	6,08	5,84	5,76
Banques et organismes financiers	0,78	0,89	0,84
Autres services marchands	9,26	8,97	8,80
SIFIM (Serv. D'intermé. Indirect. Mesurés)	-0,48	-0,57	-0,54
PIB	100,00	100,00	100,00

Source : Extrait du DSCE (2009).

Tableau 3: Allocation des ressources par secteurs d'activités.

Les parts programmées	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Education	15,5	15,8	15,9	16,2	16,2	16,8
Santé	4,9	5,0	5,0	5,8	6,2	6,8
Développement social et emploi	1,0	1,0	1,2	1,4	1,4	1,5
Culture, sports et loisirs	1,4	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
Production	4,4	4,4	4,4	5,6	5,5	5,9
Dont grands projets				0,1	0,1	0,2
Infrastructures productives	11,1	13,5	13,5	15,4	16,1	16,1
Dont grands projets				0,5	0,5	0,7
Administration générale et financière	6,1	5,9	6,0	6,0	6,1	6,1
Défense et sécurité	8,8	9,5	9,5	9,5	9,5	9,6
Souveraineté	5,4	6,1	6,1	6,1	6,1	6,2
Autres dépenses	41,4	37,1	36,7	32,4	31,2	29,3
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Extrait du DSCE (2009).

Tableau 4 : Description de l'échantillon par strates.

	Homme		Femme		Totaux
	Propriétaire	Employé	Propriétaire	Employé	
Yaoundé	2	2	2	2	8
Douala	2	2	2	2	8
Totaux	4	4	4	4	16

Source : Calculs de l'auteur.

Tableau 5 : Grandes lignes du questionnaire administré.

1.	Principales motivations d'exercice dans l'activité créatrice ;
2.	Statut juridique et / ou formel de l'entreprise ;
3.	Taille de l'entreprise (en termes de main-d'œuvre) ;
4.	Dans quelle mesure l'activité créatrice concernée s'appuie sur et / ou apporte sa contribution à d'autres activités créatives ?
5.	Niveau de scolarité et domaine d'éducation de la personne interrogée ;
6.	Y'a-t-il eu des formations avant / pendant le travail en cours?
6.1	<i>Si oui, est-ce une formation spécifique à ce secteur de l'activité créative?</i>
7.	Y'a-t-il adéquation entre le niveau d'éducation et le travail en cours ?
8.	Manquements du système éducatif national pour la production d'une force de travail plus créative ;
9.	Est-ce que le secteur est exposé à la concurrence / main-d'œuvre étrangère? est-il dominé par la main d'œuvre domestique?
10.	Le gouvernement met-il en œuvre les politiques nécessaires et efficaces pour soutenir cette activité / secteur?

Source : Calculs de l'auteur.

ANNEXE 2 : Matrice de Comptabilité Sociale du Cameroun.

Tableau 5: MCS du Cameroun (en million de Fcfa).

Comptes	Codes	Autre produits	Services d'informations et de communications	Autres services + Correction territoriale	Branches	Facteurs		Secteurs institutionnels (opérations courantes)						Secteurs institutionnels (Opérations en capital)				Financier	RDM	total			
						capital	travail	Taxes	Salaire APU	Autre APU	ISBL	Sctés	ménages	APU	ISBL	sctés	ménages						
						5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16						
Autre produits	1	2 085 251	0	0	7 015 544					900 279				7 094 498	325 145	21 179	1 249 703	633 483		2 106 379	22 431 461		
Services d'informations et de communications	2	0	0	0	222 088					0				198 093	0	0	0	0	3 339	29 526	453 046		
Autres services + Correction territoriale	3	0	0	0	140 013					105	59 896			304 052	0	0	0	0	-1	123 360	627 425		
Branches	4	16 381 668	402 601	502 941																	17 287 210		
Facteurs	Capital	5			7 596 672																7 596 672		
	Travail	6			2 278 603															5 201	2 283 804		
Secteurs institutionnels (opérations courantes)	Taxes	7	699 065	25 608	2 307	34 290							230 680	112 540							1 104 490		
	Salaire APU (Administration Publique)	8																				487 753	
	Autre APU	9					163 854		1 104 490		63 855		412 039	91 390								26 500	1 862 128
	ISBL (Instituts But Lucratif)	10	59 896																			112 048	494 178
	Sctés	11																				60 320	2 094 265
	Ménages	12																				44 154	9 364 367
Secteurs institutionnels (Opérations en capital)	APU	13													4 575					346 838	92 057	929 986	
	ISBL	14													4 701						15 456	21 830	
	Sctés	15													807 749					1 845 392		2 655 220	
	Ménages	16													686 303	10				-9 804	137	676 646	
Financier	17	3 338													593 476	579	1 405 517	43 080		1 199 660	3 245 650		
RDM	18	2 202 243	24 837	122 177			18 972			89 546	35 301	250 627	11 054		72		83	1 059 886	247 269		4 062 067		
Total		22 431 461	453 046	627 425	17 287 210	7 596 672	2 283 804	1 104 490	487 753	1 862 128	494 178	2 094 265	9 364 367	929 986	21 830	2 655 220	676 646	3 245 650	4 062 067		77 678 198		
Total emploi		21 431 461	453 046	627 425	17 287 210	7 596 672	2 283 804	1 104 490	487 753	1 862 128	494 178	2 094 265	9 364 367	929 986	21 830	2 655 220	676 646	3 245 650	4 062 067				
Total ressources		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		

Source : Calculs de l'auteur sur la base des comptes nationaux définitifs de 2005 disponibles à l'INS. **Légende** : Le compte « service d'informations et de communication » contient le sous compte « service de production et distribution de film de cinéma, vidéo et d'émission télévision; enregistrement de son et de musique » et le compte « autres services » contient les sous comptes « services récréatifs, culturels et sportifs », « services de spectacle », « services liés au sport » et « services récréatifs ». De même dans les branches d'activités nous avons les sous branches « restaurants et hôtels » et « autres services ». Ainsi les secteurs créatifs du sport, de la musique et du tourisme sont compris dans ces sous-secteurs qui apparaissent dans la MCS.

Bibliographie

- 1) ADE (2010), « *Elaboration de la stratégie de compétitivité de l'économie Camerounaise* », Rapport final, Août 2010, Cameroun ;
- 2) BIT (2009), « *Guide sur les nouveaux indicateurs d'emploi des objectifs du millénaire pour le développement* », Genève ;
- 3) BIT (2012), « *La crise de l'emploi des jeunes : appel à l'action* », Résolution des conclusions de la 101^{ème} session de la Conférence Internationale du Travail, Genève, 2012 ;
- 4) Camors et al. (2006), « *Les Industries Culturelles En Ile-De-France* ». Paris: Iaurif (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Ile-de-France), 2006.
- 5) EDSC (1991, 1998, 2004), « *Enquête démographique et de santé du Cameroun* » ;
- 6) Greffe et al. (2006), « Les Nouvelles Entreprises Culturelles: Caractères, Dynamiques Et Regroupements ». Création Et Diversité Au Miroir Des Industries Culturelles. Ed. Xavier Greffe. Paris: La Documentation française, 2006. 153-92.
- 7) INS (1996, 2001, 2007), « *Première, deuxième, troisième enquête Camerounaise auprès de ménages (ECAM I, II, III)* », Rapport final, Cameroun ;
- 8) INS (2006, 2011), « *Rapport principal de la première et la deuxième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 1, 2)* », Phase 1 : Enquête sur l'emploi. Cameroun ;
- 9) INS (2008), « *Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun, troisième Enquête Camerounaise auprès de Ménages* », Cameroun ;
- 10) INS (2008), « *Rapport national du progrès des OMD au Cameroun* », Cameroun ;
- 11) INS (2008), « *Rapport national sur le travail des enfants* », Cameroun ;
- 12) Lacroix, C. (2009), « *Statistiques De La Culture. Chiffres Clés 2009* ». Paris: Ministère de la Culture et de la Communication, La Documentation Française, 2009.
- 13) Liefoghe, C. (2009), « *La Créativité: Une Ressource Pour Le Développement Économique D'une Région De Tradition Industrielle?* », Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie: quels équilibres pour les espaces régionaux? . Clermont-Ferrand, France: 46ème colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française, 2009.
- 14) Markusen, A. (2008), « *Les Artistes Au Coeur Du Développement Urbain: Une Approche Par Les Métiers* ». L'économie Culturelle Et Ses Territoires. Eds. Frédéric Leriche, et al. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail, 2008. 217-30.
- 15) MINEPAT (2009), « *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)* », Cameroun ;
- 16) MINEPAT (2009), « *Tableau de bord de l'économie Camerounaise* », N°=02 / Second semestre 2009 ;
- 17) MINEPAT (2010), « *Les mesures de soutien à la balance courante du Cameroun* », Division des Analyses et des Politiques Economiques, *Etudes économiques*, N°=2, Juin 2010, Cameroun ;
- 18) MINEPAT / ACBF (2010), « *Guide pratique d'élaboration du cadrage macroéconomique et budgétaire du Cameroun* », Juin 2010, Cameroun ;

- 19) MINSEP (2010), « *Etats généraux du sport et de l'éducation physique* », Rapport général, Yaoundé 18-20 Novembre 2010 ;
- 20) OIT (Bureau sous régional pour l'Afrique centrale) (2002), « *Les indicateurs du marché du travail au Cameroun* » ;
- 21) Paris, T. (2008), « *De Mozart À Pixar: Quand La Créativité Devient Organisationnelle* », Mode de recherche.10 (2008): 3-15.
- 22) Sadoulet, E. et A., De Janvry (1995), « *Quantitative development policy analysis* ». *Baltimore and London, Md.*: J. Hopkins;
- 23) Soucat A., G. M. Nzau, N. Elaheebocus and J. Cunha-Duarte (2013), “Accelerating the AfDB’s Response to youth unemployment crisis in Africa”. *AfDB Africa Economic Brief*.